



COMMUNE DE MODANE

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 04 AVRIL 2019

Compte rendu en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres présents : RAFFIN Jean-Claude - SELTZER Nicole - THEOLIER Thierry - CHEVALLIER Sabine - MASOCH Gérard - CHIAPUSSO Aline - THOMAS Louis - SIMON Christian - PERRI René - DA LAMA Marie - TEYSSIER Yannick - BOTTE Géraldine - MOREAU Dominique - JAMMES Sandrine

Absents : RATEL Chantal - PASTEL Denis - GINDRE Gabrielle - PETINOT Laurence - CRASEZ Angeline

Procurations : LETT Xavier à PERRI René - FACON Christian à MASOCH Gérard - FRIQUET Claude à SELTZER Nicole

Membres en exercice : 22 **Quorum :** 12 **Présents :** 14 **Pouvoirs :** 3 **Votants :** 17

Date de la convocation : 1^{er} avril 2019

Monsieur René PERRI a été élu secrétaire

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2019

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le compte rendu de la séance du 25 février 2019.

1. FISCALITE DIRECTE LOCALE : TAUX D'IMPOSITION 2019

Le Conseil municipal, à l'unanimité, fixe les taux d'imposition suivants au titre de l'exercice 2019 :

- Taxe d'habitation 11.74 %
- Taxe foncière (bâti) 16.06 %
- Taxe foncière (non bâti) 13.97 %
- Cotisation foncière des entreprises 7.47 %

2. BUDGET PRINCIPAL : COMPTE DE GESTION 2018

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le compte de gestion du budget principal dressé pour l'exercice 2018 par le comptable public assignataire de la Commune, visé et certifié conforme par Monsieur le Maire et n'appelant ni observation ni réserve de sa part.

3. BUDGET PRINCIPAL : COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2018

Après le retrait de Monsieur le Maire et sous la présidence de Monsieur Thierry THEOLIER, adjoint, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2018 du budget principal dont les résultats d'exécution se présentent ainsi qu'il suit :

	section d'investissement	section fonctionnement	total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	2 938 237.00 €	7 668 760.00 €	10 606 997.00 €
Recettes nettes	989 407.01 €	5 755 675.54 €	6 745 082.55 €
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	2 938 237.00 €	7 668 760.00 €	10 606 997.00 €
Dépenses nettes	1 082 207.66 €	5 981 218.26 €	7 063 425.92 €
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent			
Déficit	92 800.65 €	225 542.72 €	318 343.37 €

4. BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DU RESULTAT 2018

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement du budget principal ainsi qu'il suit :

Résultat de fonctionnement 2018	-225 542.72 €
Résultat reporté 2017	988 604.84 €
Solde d'exécution de la section de fonctionnement 2018	1 763 062.12 €
Résultat d'investissement 2018	-92 800.65 €
Résultat reporté 2017	389 202.54 €
Solde d'exécution de la section d'investissement 2018	296 401.89 €
Solde reste à réaliser	-446 661.89 €
Besoin de financement en investissement 001	150 260 €
AFFECTATION	
Report en Investissement au R/001	296 401.89 €
Affectation au R1068 en Investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement ci-dessus)	150 260.00 €
Report en fonctionnement au R/002	1 612 802.12 €

5. BUDGET PRINCIPAL : BUDGET PRIMITIF 2019

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2019 du budget principal pour un montant s'équilibrant en mouvements budgétaires, en dépenses et en recettes à la somme de 11 054 946 € respectivement :

- Section de fonctionnement----- 7 703 057 €
- Section d'investissement----- 3 351 889 €

6. BUDGET ANNEXE «EAU - ASSAINISSEMENT» : COMPTE DE GESTION 2018

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le compte de gestion du budget annexe «Eau-assainissement» dressé pour l'exercice 2018 par le comptable public assignataire de la Commune, visé et certifié conforme par Monsieur le Maire et n'appelant ni observation ni réserve de sa part.

7. BUDGET ANNEXE «EAU ET ASSAINISSEMENT» : COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2018

Après retrait de Monsieur le Maire et sous la présidence de Monsieur Thierry THEOLIER, adjoint, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2018 du budget annexe «eau-assainissement» dont les résultats d'exécution se présentent ainsi qu'il suit :

	Section d'investissement	Section fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	428 491.58 €	113 278.72 €	541 770.30 €
Recettes nettes	193 728.85 €	111 969.57 €	305 698.42 €
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	428 491.58 €	113 278.72 €	541 770.30 €
Dépenses nettes	150 530.52 €	113 278.72 €	263 809.24 €
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent	43 198.33 €		41 889.18 €
Déficit		1 309.15 €	

8. BUDGET ANNEXE «EAU – ASSAINISSEMENT» : AFFECTATION DU RESULTAT 2018

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe «eau-assainissement » ainsi qu'il suit :

Résultat de fonctionnement 2018	-1309.15 €
Résultat reporté 2017	791.85 €
Solde d'exécution de la section de fonctionnement 2018	-517.30 €
Résultat d'investissement 2018	43 198.33 €
Résultat reporté 2017	231 298.73 €
Solde d'exécution de la section d'investissement 2018	274 497.06 €
Solde reste à réaliser	0 €
Besoin de financement en investissement 001	0 €
AFFECTATION	
Report en Investissement au R/001	274 497.06 €
Affectation au R1068 en Investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement ci-dessus	0 €
Report en fonctionnement au D/002	-517.30 €

9. BUDGET ANNEXE EAU-ASSAINISSEMENT : BUDGET PRIMITIF 2019

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2019 du budget Eau-assainissement pour un montant s'équilibrant en mouvements budgétaires, en dépenses et en recettes, à la somme de 569 825.60 € respectivement :

- section de fonctionnement 148 569.79 €
- section d'investissement 421 255.81 €

10. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «LES BONS ENFANTS» : COMPTE DE GESTION 2018

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le compte de gestion du budget lotissement « Les Bons Enfants » dressé pour l'exercice 2018 par le comptable public assignataire de la Commune, visé et certifié conforme par Monsieur le Maire et n'appelant ni observation ni réserve de sa part.

12. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «LES BONS ENFANTS» : BUDGET PRIMITIF 2019

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2019 du budget lotissement « Les Bons Enfants » pour un montant s'équilibrant en mouvements budgétaires, en dépenses et en recettes, à la somme de 823 014.84 € respectivement :

- section de fonctionnement 409 358.42 €
- section d'investissement 413 656.42 €

13. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «LE CHARMAIX OUEST» : COMPTE DE GESTION 2018

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le compte de gestion du budget lotissement «Le Charmaix Ouest» dressé pour l'exercice 2018 par le comptable public assignataire de la Commune, visé et certifié conforme par Monsieur le Maire et n'appelant ni observation ni réserve de sa part.

14. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «LE CHARMAIX OUEST» : COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2018

Après retrait de Monsieur le Maire et sous la présidence de Monsieur Thierry THEOLIER, adjoint, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2018 du budget lotissement «Le Charmaix Ouest» dont les résultats d'exécution se présentent ainsi qu'il suit :

	Section d'investissement	Section fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	408 €	408 €	816 €
Recettes nettes	407 €	407 €	814 €
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	408 €	408 €	816 €
Dépenses nettes	407 €	407 €	814 €
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent	0 €	0 €	0 €
Déficit	0 €	0 €	0 €

15. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les subventions aux associations pour l'année 2019 conformément au tableau ci-après :

Type d'associations	Nom de l'association	Montant budgétisé pour 2019
DIVERS	Association Amicale du Personnel Communal	3 297 €
	Association Scolaire Jules Ferry	400 €
	Club de Majorettes Les Edelweiss	500 €
	Coopérative scolaire de l'Ecole maternelle Paul Bert	350 €
	Sou des Ecoles	1 500 €
Sous total (Divers)		6 047 €
Type d'associations	Nom de l'association	Montant budgétisé pour 2019
CULTURE & MUSIQUE	Association Artistique Modanaise	700 €
	Atelier Les Mains Créatives	400 €
	Dante Alighieri	800 €
	Ensemble Choral "Le Petit Bonheur"	600 €
	G.R.A.C.	3 500 €
	Loisirs créatifs Modanais	300 €
	MF Dancing club	200 €
Sous total (Culturelles et musique)		6 500 €
Type d'associations	Nom de l'association	Montant budgétisé pour 2019
SPORT	Badminton Loisirs Modane	200 €
	Basket Club Modanais	3 000 €
	Boule Modanaise	800 €
	Club Alpin Français Modane Thabor Escalade	800 €
	Club De Tir De Modane	1 500 €
	Club Subaquatique Maurienne	600 €
	Le Pied à l'étrier	250 €
	Maurienne Judo	500 €
	Maurienne Séniors	200 €
	Modane Volley Ball	500 €
	Monolithe Ski de Fond	1 000 €
	Sports Hiver Modane Valfréjus	11 500 €
	Taekwondo Master Park Modane	300 €
	Tennis Club	1 000 €
Traversata des Rois Mâges	1 000 €	

	Union Athlétique de Maurienne	200 €
	Union Cycliste Vanoise	500 €
	Union Sportive Modane	6 500 €
Sous total (sportives)		30 350 €
Type d'associations	Nom de l'association	Montant budgétisé pour 2019
SANTE SOCIAL ENTRAIDE	Ainés ruraux de Modane - Générations Mouvement	950 €
	Amicale pour le don du sang bénévole du Canton de Modane	200 €
	APEI de Maurienne	600 €
	Club des 4 temps Fourneaux	100 €
	Croix Rouge Délégation Locale	1 500 €
	Les Ateliers de Maurienne (AMIES-SOLID'ART MAURIENNE)	900 €
	Les Restaurants du Cœur	800 €
	Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence	1 500 €
	Secours Catholique	1 000 €
Sous total (Sante Social Entraide)		7 550 €
Type d'associations	Nom de l'association	Montant budgétisé pour 2019
PATRIMOINE & TRADITION	Association Intercommunale des mutilés anciens combattants et victimes de guerre	500 €
	Association pour les jumelages Modane-Fourneaux	400 €
	La Dauphinelle	300 €
	Société Mycologique et Botanique de Haute-Maurienne	400 €
Sous total (Patrimoine et Tradition)		1 600 €
TOTAL GENERAL		52 047 €

16. PARTICIPATION FINANCIERE 2019 AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement d'une participation financière au CCAS d'un montant de cent cinquante mille euros (150 000 €) pour l'année 2019.

17. PARTICIPATION FINANCIERE 2019 AU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement d'une participation financière au budget «Eau et assainissement» d'un montant de quatre-vingt mille euros (80 000 €) pour l'année 2019.

18. PARTICIPATION FINANCIERE 2019 AU SYNDICAT MIXTE THABOR VANOISE (SMTV)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement d'une participation financière au Syndicat Mixte Thabor Vanoise d'un montant d'un million quatre cent mille euros (1 400 000 €) pour l'année 2019. La Commune ayant déjà versé six cent mille euros (600 000 €), le solde à transférer est de huit cent mille euros (800 000 €).

19. VIDE GRENIER DU 08 SEPTEMBRE 2019 : APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR ET DES TARIFS

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'organisation d'un vide-grenier à Modane le dimanche 08 septembre 2019 à la salle des fêtes et sur la place de l'Europe ainsi que son règlement intérieur et fixe la redevance d'occupation du domaine public communal à quatre euros (4 €) le mètre linéaire dans la salle des fêtes et à deux euros (2 €) le mètre linéaire à l'extérieur.

20. DOMAINE SKIABLE DE VALFREJUS : TELESKI DES CHALETS - AUTORISATION DE PASSAGE SUR PARCELLES COMMUNALES

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le passage du tracé du téléski des Chalets projeté par le SYNDICAT MIXTE THABOR-VANOISE sur les parcelles communales citées ci-après :

Lieu-dit	Section	Numéro	Superficie (m ²)	OBJET DE L'EMPRISE
ARRONDAZ EST	F	101	1 625	Station aval et local opérateur
ARRONDAZ EST	F	2186	795	Survol
ARRONDAZ EST	F	219	419	Survol
ARRONDAZ EST	F	2192	2 250	Pylône 2 – lâché Intermédiaire - remodelé
ARRONDAZ	F	81	1 111	Survol

21. REAMENAGEMENT URBAIN VALFREJUS RUE DES BETTETS ET PLACE DES BERGERS : DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT DANS LE CADRE DU DSIL 2019

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessous, en vue de la requalification des espaces publics Rue des Bettets à Valfréjus, entre la Rue du 8 Septembre et la Place des Bergers afin d'aménager l'espace devant l'Office de Tourisme en sécurisant les accès piétons et la dépose bus.

Cout d'objectif HT	402 500.00 €
Financement	
ETAT (DETR)	60 375.00 €
ETAT (DSIL)	100 625.00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL (CSDMM)	64 000.00 €
AUTOFINANCEMENT	177 500.00 €

Monsieur le Maire est autorisé à solliciter le concours financier de l'Etat (DSIL) dans le cadre de cette affaire et à signer tous les documents afférents.

22. AMENAGEMENT DES RIVES DU CHARMAIX – STATION DE VALFREJUS : DEMANDE DE SUBVENTION FEADER

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessous, en vue de l'aménagement d'un petit espace aquatique outdoor au bord du ruisseau du Charmaix à Valfréjus.

Coût d'objectif HT	120 000.00 €
Financement	
UE (FEADER)	60 000.00 €
AUTOFINANCEMENT	60 000.00 €

Monsieur le Maire est autorisé à solliciter le concours financier de l'Union Européenne (FEADER) dans le cadre de cette affaire et à signer tous les documents afférents.

23. SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DES BELLEVILLE (SYMAB) : APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les nouveaux statuts du Syndicat Mixte pour l'Aménagement des Belleville annexés à la présente délibération du fait de la création de la commune nouvelle des Belleville et de son extension au 1^{er} janvier 2019 et désigne les personnes suivantes pour représenter notre Commune

- Déléguée titulaire : SELTZER Nicole
- Déléguée suppléante : RATEL Chantal

DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL A MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales depuis le conseil municipal du 25 février 2019 :

- ✎ Renonciation au droit de préemption urbain sur la vente par M. et Mme Jean-Luc VIARD de leur bien situé rue Jean Jaurès - 73500 MODANE au profit de la SCI PROXIMA
- ✎ Renouvellement pour une durée de 50 ans à compter du 13 mars 2019, de la concession de 1993 accordée à la famille de Claude GABRIEL, sous le n°1129
- ✎ Renonciation au droit de préemption urbain sur la vente par M. et Mme PART de leurs biens situés lotissement «Le Petit Arrondaz» à Valfréjus, au profit de M. Éric HAMM et Mme Martine CHOQUET
- ✎ Accord-cadre d'un groupement de commandes – Marché de transports publics en stations touristiques hivers-étés – Lot n°10 Valfréjus-Modane (été) attribué à la société SARL TAXI MODANE VANOISE

Après un dernier tour de table, la séance est levée à 22h20.

A Modane, le 17 avril 2019

Le Secrétaire de séance,

René PERRI



Le Maire,

Jean-Claude RAFFIN